ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 2007-2005616

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

8 juin 2005

VISITE D'ÉTUDE DU COMITÉ CHARGÉ DE LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET DE LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU NIGER

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 2 au 6 mai 2004

Participants

- M. Hamid Algabid, ancien premier ministre, ancien secrétaire général de l'OCI et membre de la Commission des finances;
- M. Abdoulrahim Balarabé, président de la Commission des Affaires Étrangères et membre du Comité chargé de la stratégie de réduction de la pauvreté;
- Mme Mounkaïla Aïssata, présidente de la Commission des Affaires Sociales et membre du Comité chargé de la stratégie de réduction de la pauvreté;
- M. Na Allah Gouzae, président de la Commission des Affaires Économiques et du Plan, et membre du Comité chargé de la stratégie de réduction de la pauvreté;
- M. Ibrahim Nomao, rapporteur de la Commission de la Défense et de la Sécurité et membre du Comité chargé de la stratégie de réduction de la pauvreté;
- M. Abdou Bako, rapporteur général de la Commission des Finances;
- M. Massoudou Hassoumi, ancien ministre, président du groupe parlementaire de l'opposition et membre de la Commission des finances;
- M. Djanaidou Gado Sabo, 1er questeur de l'Assemblée Nationale et membre de la Commission des Finances;
- M. Halilou Mage. membre de la Commission des Finances;
- M. Rabiou Nafiou, secrétaire général adjoint de l'Assemblée Nationale;
- Mme Sani Haouaou Harouna, chef de section – Procès verbal, Direction de la législation et du contrôle parlementaire;
- Mme Bagna Aissata Fall, membre du Secrétariat Permanent DSRP et présidente de l'Association nigérienne de Lutte contre la Corruption (ANLC);
- Mme Sandra De Moura, agente de programme – Afrique, Le Centre Parlementaire – Ottawa;
- Mme Annie Gingras, agente administrative –Afrique, Le Centre Parlementaire – Ottawa;
- M. Gilles Pageau, responsable du Service de la coopération interparlementaire;
- Mme Pascale Langlois, conseillère en relations inter-parlementaires et internationales.

Contexte

- Cette visite d'étude d'une délégation du Niger était organisée par le Centre parlementaire (Ottawa), un organisme non gouvernemental indépendant et sans but lucratif, qui a pour mission de renforcer les corps législatifs au Canada et à l'étranger. La visite avait pour objectif de fournir une compréhension approfondie du rôle de l'Assemblée nationale du Québec en matière de gestion, de contrôle et de suivi budgétaire et de faire le point sur les stratégies de lutte contre la pauvreté.
- Dans le cadre d'une mission préalable à Ottawa du 24 avril au 2 mai, les neuf parlementaires et les trois fonctionnaires formant la délégation souhaitaient se familiariser avec le système canadien des comités, ses responsabilités et devoirs, son fonctionnement, les ressources dont les comités bénéficient, les relations entre les comités et la Chambre des communes (ainsi que le Cabinet).
- Comme l'Assemblée nationale a signé en 2002 une entente bilatérale avec l'Assemblée nationale du Niger, cette visite à Québec était l'occasion de développer davantage nos liens avec les parlementaires du Niger et elle s'inscrivait dans la foulée des activités de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale.
- Le Centre parlementaire défrayait les coûts de transport et d'hébergement de la délégation à Québec.

Thèmes

- Le système parlementaire québécois;
- Le fonctionnement des commissions parlementaires;
- Mandats et attributions des Commissions des finances publiques, de l'administration publique et des affaires sociales;
- La Bibliothèque de l'Assemblée nationale;
- Mandats et attributions du Vérificateur général du Québec;
- Mandats et attributions du Protecteur du citoyen.

Unités administratives de l'ANQ impliquées

- Secrétaire général;
- Direction générale des affaires parlementaires;
- Direction du Secrétariat des Commissions;
- Direction de la Bibliothèque.

Autres institutions impliquées

- Vérificateur général du Québec;
- Protecteur du citoyen.

Objectifs et enjeux

- Fournir aux membres de la délégation nigérienne le maximum d'information sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec, en particulier sous l'angle des travaux relatifs aux finances publiques, à l'administration publique et aux affaires sociales.
- Renforcer les relations avec l'Assemblée nationale du Niger, l'un des partenaires prioritaires de nos activités de coopération interparlementaire.

Commentaires/conclusions

- La visite d'étude du Comité chargé de la stratégie de réduction de la pauvreté et de la Commission des finances de l'Assemblée nationale du Niger s'est soldée à la grande satisfaction des délégués du Niger autant que des interlocuteurs québécois. Les Nigériens ont en effet manifesté beaucoup d'intérêt et de curiosité à l'égard de notre système, et leur dynamisme a donné lieu à des échanges fructueux et riches de part et d'autre.
- La délégation a particulièrement apprécié les séances de travail avec les présidents des Commissions des finances publiques, de l'administration publique et des affaires sociales.
- Les séances avec la vérificatrice générale du Québec par intérim et avec la protectrice du citoyen ont été instructives pour la délégation, ces institutions n'ayant pas d'équivalent au Niger.

  De nombreux documents d'information et outils de travail leur ont été remis.

Coûts

- **6 498,00 $**

(2005/06/06)

STAGE DE LA DIRECTRICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU TOGO
Mme HÉLÈNE ESSOSSOLAME ATCHOLI

Fiche synoptique

Activité	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale - Québec (Québec) - 2 au 9 juin 2004
Participante	- Mme Hélène Essossolame Atcholi, directrice des affaires administratives et financières, Assemblée nationale du Togo
Contexte	- À la suite du séminaire d'échanges des secrétaires généraux (Québec, mars 2002) auquel a participé M. Jérôme Kantoni, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Togo, l'ANQ a reçu de M. Kantoni une demande de stage de perfectionnement au bénéfice de Mme Hélène Essossolame Atcholi, directrice des affaires administratives et financières de l'Assemblée du Togo.
Thèmes	- La gestion des ressources financières à l'Assemblée nationale; - La gestion des ressources humaines à l'Assemblée nationale.
Unités administratives de l'ANQ impliquées	- Direction des ressources financières et des services d'approvisionnements; - Direction des ressources humaines.
Autre institution impliquée	- Commission de la fonction publique
Objectif	- Fournir à la directrice des affaires administratives et financières de l'Assemblée nationale du Togo le maximum d'information sur la gestion des ressources humaines et financières à l'Assemblée nationale du Québec.
Commentaires/conclusions	- Mme Atcholi a eu plusieurs séances de travail avec ses homologues de l'ANQ, et s'est dite ravie d'avoir eu réponse à l'ensemble des questions concernant le fonctionnement de l'ANQ en matière de gestion des ressources humaines et financières. Elle a relevé la clarté et la rigueur de nos processus administratifs et a mentionné que plusieurs éléments pourraient être retenus pour améliorer le fonctionnement de sa direction à l'Assemblée nationale du Togo. De nombreux documents d'information et outils de travail ont été remis à Mme Atcholi.
Coûts	- **4 322,49 $**

(2004/04/07)

STAGE DU CHEF DE LA DIVISION DU PROTOCOLE
À LA DIRECTION DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES
ET DU PROTOCOLE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU NIGER
M. EL ABDOU BOUBACAR

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 20 au 30 septembre 2004

Participant

- M. El Abdou Boubacar, chef de la division du protocole à la Direction des relations interparlementaires et du protocole, Assemblée nationale du Niger

Contexte

- Comme l'Assemblée nationale a signé en 2002 une entente bilatérale avec l'Assemblée nationale du Niger, ce stage à Québec a été l'occasion de développer davantage nos liens administratifs avec les fonctionnaires de l'Assemblée nationale du Niger, tout en faisant la promotion de notre expertise en matière de protocole parlementaire.

Thèmes

- Les mandats et le fonctionnement de la Direction du protocole et de l'accueil;
- Le protocole à l'Assemblée nationale du Québec : principes et processus;
- Le fonctionnement du Service du protocole;
- Observation des préparatifs et de la logistique de certaines activités protocolaires à l'Assemblée nationale;
- Les mandats et le fonctionnement de la Direction des relations interparlementaires et internationales;
- Séance d'information avec le protocole du gouvernement du Québec;
- Séance d'information avec le protocole de la Ville de Québec (Commissariat général);
- Le Service de l'accueil et des renseignements;
- La Boutique de l'Assemblée nationale;
- Le restaurant Le Parlementaire;
- Observation des travaux de la Commission des affaires sociales;
- Entretien avec le lieutenant-gouverneur;
- Présentation sur la mission et les mandats du Directeur général des élections

Unités administratives de l'ANQ impliquées	- Direction du protocole et de l'accueil; - Direction des relations interparlementaires et internationales; - Direction des ressources matérielles et des restaurants.
Autres institutions impliquées	- Lieutenant-gouverneur; - Protocole du gouvernement du Québec; - Ville de Québec (Commissariat général); - Directeur général des élections.
Objectifs	- Par le biais de séances de travail théoriques et pratiques, fournir au chef de la division du protocole à la Direction des relations interparlementaires et du protocole de l'Assemblée nationale du Niger le maximum d'information sur l'organisation et la gestion des activités protocolaires à l'Assemblée nationale du Québec.
Commentaires/conclusions	- Les échanges très riches ont permis, de part et d'autre, de partager les pratiques et trucs du métier en matière de protocole au Niger et au Québec. - Plusieurs procédures ont été retenues par M. Boubacar pour une éventuelle mise en œuvre à l'Assemblée nationale du Niger (visites guidées, gestion des accueils et des plans de table, procédures d'identification des visiteurs, sécurité).
Coûts	- **5 720,81 $**

(2005/04/07)

SÉMINAIRE D'ÉCHANGES DESTINÉ AUX PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Porto-Novo (Bénin)
- 3 au 5 novembre 2004

Participants

- M. Bernard Brodeur, député de Shefford
- M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice
- M. Gilles Pageau, responsable du Service de la coopération interparlementaire

Contexte

- Lors de la mission parlementaire exploratoire réalisée au Bénin en février 2004, il avait été convenu avec les représentants de l'Assemblée nationale du Bénin que des séminaires d'échanges sur le renforcement institutionnel mis sur pied par l'Assemblée nationale du Québec seraient bénéfiques pour les partenaires béninois. Ces derniers ont insisté sur l'importance d'attacher une attention particulière à la formation des nouveaux parlementaires, en ce qui concerne plus spécifiquement les fonctions traditionnelles dévolues aux parlementaires :
  - fonction de législateur
  - fonction de contrôleur du pouvoir exécutif
  - fonction de représentant de la population
- Des recommandations ont été faites pour que les questions reliées aux privilèges et immunités des parlementaires soient également étudiées conjointement avec les parlementaires québécois.

Thèmes

- Le séminaire se déclinait en 3 modules, comprenant 5 thèmes :

  Module 1 : *Le fonctionnement d'une assemblée parlementaire : le cas québécois*

  Module II : *Les fonctions dévolues aux parlementaires :*
  - thème A – Député en tant que législateur
  - thème B – Le député en tant que contrôleur de gouvernement
  - thème C – Le député en tant que représentant de la population

  Module III : *L'indépendance de l'Assemblée nationale et de ses membres*

Objectifs et enjeux

- Permettre le partage des expériences parlementaires respectives et ainsi contribuer à la consolidation de l'Institution et des processus parlementaires en cours à l'Assemblée nationale du Bénin.
- Contribuer au renforcement des liens entre les députés et le personnel administratif de l'Assemblée nationale du Bénin.
- Assurer le rayonnement de l'ANQ auprès des institutions parlementaires partenaires en Afrique francophone.

Commentaires/conclusions

- La tenue de ce séminaire a été très appréciée, parce qu'elle a permis aux députés de part et d'autre d'améliorer leur pratique du parlementarisme en partageant leurs expériences concrètes et leurs trucs du métier. Plusieurs députés béninois ont mentionné la nécessité de recevoir des séminaires de ce type dans l'année qui suit les élections législatives.
- Les parlementaires béninois ont convenu de l'importance de faire front commun pour améliorer les règles parlementaires de leur institution ainsi que pour obtenir les ressources nécessaires de l'État béninois.
- La participation des députés béninois a été très satisfaisante, puisque 57 d'entre d'eux (sur 83) ont assisté au séminaire, soit un taux de participation de près de 70 %. La grande majorité des participants béninois ont souligné que le séminaire les avait renforcés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.
- Le Président de l'Assemblée nationale du Bénin, M. Antoine Idji Kolawole, a mentionné l'importance non seulement de poursuivre, mais également de renforcer cette coopération interparlementaire avec l'ANQ au bénéfice des parlementaires et du personnel administratif béninois.

Coûts

- Per diem	5 086,66 $
- Transport	22 535,11 $
- Autres	382,00 $
Total	**28 003,77 $**

(2005/06/06)

VISITE D'ÉTUDE D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 21 au 27 novembre 2004

Participants

- M. Mountaga Tall, 1er vice-président de l'Assemblée nationale du Mali et chef de la délégation;
- M. Mahamadou Cissé, 1er questeur de l'Assemblée nationale du Mali;
- M. Mamadou Baba Traoré, président de la commission du contrôle;
- M. Seydou Norou Keita, directeur de cabinet du président.

Contexte

- Depuis plusieurs années, l'Assemblée nationale participe activement au renforcement de la démocratie parlementaire, plus particulièrement en Francophonie. Par ses programmes de coopération, elle offre aux institutions parlementaires des États en consolidation démocratique un appui technique, permettant le renforcement de leur fonctionnement sur les plans parlementaire et administratif.
- C'est dans ce contexte d'appui institutionnel que l'Assemblée nationale accueille une délégation de l'Assemblée nationale de la République du Mali.

Thèmes

- Le système parlementaire québécois;
- Le fonctionnement des commissions parlementaires;
- Les mandats et attributions de la Commission des finances publiques et de la Commission de l'administration publique;
- Les affaires administratives;
- Le mandat et les attributions du Vérificateur général;
- Le mandat et les attributions du Directeur général des élections;
- Le fonctionnement du Bureau de l'Assemblée nationale;
- La gestion des ressources financières;
- Les fonctions des whips et la gestion des ressources mises à la disposition des députés;
- La gestion des ressources humaines;
- Le fonctionnement de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale;
- Le mandat et les attributions du Protecteur du citoyen;
- Les affaires institutionnelles.

Unités administratives de l'Assemblée nationale impliquées

- Secrétaire général;
- Secrétariat général adjoint aux affaires administratives;
- Direction générale des affaires parlementaires;
- Direction générale des affaires institutionnelles;
- Direction de la Bibliothèque;
- Direction du Secrétariat du Bureau;
- Direction du Secrétariat des commissions;
- Direction des ressources financières et des services d'approvisionnement;
- Direction des ressources humaines.

Autres institutions impliquées

- Vérificateur général;
- Protecteur du citoyen;
- Directeur général des élections

Objectifs et enjeux

- Fournir aux membres de la délégation malienne le maximum d'information sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec, en particulier sous l'angle du contrôle parlementaire.
- Renforcer les relations avec l'Assemblée nationale du Mali, l'un des partenaires prioritaires de nos activités de coopération interparlementaire.

Commentaires/conclusions

- De l'avis même des participants maliens, cette visite d'étude s'est avérée très instructive. Ils ont affirmé que les divers échanges sur notre système parlementaire seront une source d'inspiration pour la réforme parlementaire en cours au Mali. Notamment, l'organisation matérielle du travail, l'imputabilité, la gestion des ressources humaines et financières et l'organigramme de l'Assemblée nationale du Québec pourraient les aider dans leur gestion de l'Assemblée nationale du Mali. Le site Internet de l'Assemblée nationale, l'Intranet ainsi que la bibliothèque seront également des sources d'inspiration.
- Ils souhaitent également que la coopération interparlementaire entre les deux Institutions se poursuive dans des domaines complémentaires.

Coûts

- **7 418,00 $**

(2005/06/06)

VISITE D'ÉTUDE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SÉNAT ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU ROYAUME DU CAMBODGE

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 29 novembre 2004

Participants

- M. Oum Sarith, secrétaire général du Sénat;
- M. Chan Ven, secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale;
- M. Mous Sasnak, conseiller auprès du secrétaire général du Sénat;
- M. Burleng Men, directeur du projet d'aide au Parlement du Cambodge et interprète;
- M. Imran Arshad, agent principal de programmes au Centre parlementaire canadien.

Contexte

- Cet accueil d'une délégation du Parlement du Cambodge a été réalisé suite à une demande du Centre parlementaire canadien à Ottawa, un organisme non gouvernemental indépendant et sans but lucratif, qui a pour mission de renforcer les corps législatifs au Canada et à l'étranger.
- Les membres de la délégation cambodgienne ont signifié leur intérêt particulier à inclure l'Assemblée nationale du Québec dans leur programme de séjour d'étude au Canada, séjour qu'ils ont entamé à Ottawa le 22 novembre 2004. Leur visite au Canada s'inscrivait dans le cadre du Projet d'appui législatif Cambodge-Canada, un important projet de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour lequel le Centre parlementaire agit comme agence d'exécution.

Thèmes

- L'Assemblée nationale du Québec et les fonctions du secrétaire général;
- Les affaires administratives;
- La gestion des ressources humaines;
- Le fonctionnement des commissions parlementaires.

Unité administratives de l'Assemblée nationale impliquées

- Secrétaire général;
- Secrétariat général adjoint aux affaires administratives;
- Direction des ressources humaines;
- Direction du Secrétariat des commissions.

Objectifs et enjeux

- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme lieu d'expertise auprès des Parlements en consolidation démocratique en matière de procédure parlementaire, de gouvernance et de gestion des ressources humaines et financières. Le rôle et les responsabilités des gestionnaires ainsi que les rapports entre le secrétaire général et les membres de l'Assemblée nationale ont grandement intéressé les participants.
- Renforcer les relations avec le Parlement du Cambodge.

Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation cambodgienne ont obtenu beaucoup d'information pertinente sur le fonctionnement de notre Assemblée, et ont affirmé qu'ils s'inspireraient des échanges sur notre système parlementaire pour alimenter la réforme en cours dans les institutions parlementaires du Cambodge. De nombreux documents d'information et outils de travail leur ont été remis.

Coûts

- **884,00 $**

(2005/06/06)

SÉMINAIRE D'ÉCHANGES SUR LA SÉCURITÉ
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE MADAGASCAR

Fiche synoptique

Activité	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale - Antananarivo, Madagascar - 21 au 25 février 2005
Participant	- M. Pierre Paquet, directeur de la sécurité de l'Assemblée nationale du Québec
Contexte	- L'Assemblée nationale du Québec a amorcé des relations avec l'Assemblée nationale de Madagascar en mars 2001. Toutefois, celles-ci ont été interrompues en décembre de la même année à la suite des élections présidentielles qui ont plongé le pays dans une crise profonde. - Dans le contexte de la normalisation de la situation à Madagascar et de la restauration de l'État de droit au cours de l'année 2002, l'Assemblée nationale du Québec a repris ses activités de coopération avec ce pays et a accueilli, dès le printemps 2004, trois délégations ministérielles de Madagascar. - Pour faire suite à une proposition du président de l'Assemblée nationale de Madagascar dans une lettre datée du 30 juin 2004, il a été décidé qu'un séminaire technique sur la sécurité aurait lieu au siège de l'Assemblée nationale de Madagascar.
Thèmes	- La sécurité dans une assemblée parlementaire : le cas québécois; - Le contrôle des accès; - Les mesures de sécurité et de soutien; - Les enquêtes et renseignements; - La prévention; - Les ressources humaines, matérielles et financières
Unité administrative de l'Assemblée nationale participante	- La Direction de la sécurité

Objectifs et enjeux

- Fournir au personnel de sécurité de l'Assemblée nationale de Madagascar le maximum d'information sur la sécurité dans une assemblée parlementaire.
- Renforcer les relations avec l'Assemblée nationale de Madagascar, l'un des partenaires prioritaires de nos activités de coopération interparlementaire.

Commentaires/conclusions

- Le séminaire a été très bien accueilli : les participants ont été sensibilisés à des méthodes de travail modernes et efficaces, de l'aveu même du secrétaire général de l'Assemblée nationale de Madagascar.
- Monsieur Paquet a réalisé son séminaire auprès d'une quarantaine de personnes affectées à la sécurité à l'Assemblée nationale de Madagascar qui se sont très majoritairement déclarées satisfaites.

Coûts

- Per diem	1 437,34 $
- Transport	10 336,65 $
- Autres	178,25 $
Total	**11 952,24 $**

(2005/06/06)

VISITE DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION ET 3e VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BURKINA FASO MONSIEUR GILBERT NOËL OUEDRAOGO

Fiche synoptique

Activité	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale - Québec (Québec) - 2 mars 2005
Participants	- M. Gilbert Noël Ouedraogo, chef de file de l'opposition et 3e vice-président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso; - M. Roméo Yameogo, attaché de l'ambassade du Burkina Faso à Ottawa; - M. Gilles Pageau, responsable du Service de la coopération interparlementaire.
Contexte	- Le 25 janvier 2005, l'Assemblée nationale du Québec a reçu, par l'entremise du Protocole du gouvernement, une demande de l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa relativement à la visite du chef de file de l'opposition du Burkina Faso et 3e vice-président de l'Assemblée nationale, M. Gilbert Noël Ouedraogo. - Dans cette demande, l'ambassade sollicitait des rencontres de travail avec le président de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec le chef de l'opposition officielle, après le séjour de M. Ouedraogo à Ottawa. - Il s'agissait d'une visite d'information à l'Assemblée nationale, en vue de bien comprendre le rôle de l'opposition dans notre système démocratique.
Thèmes	- Le système parlementaire québécois; - Le processus législatif; - Le rôle de l'opposition en assemblée plénière et en commission parlementaire.
Unités administratives de l'Assemblée nationale impliquées	- Secrétaire général; - Direction générale des affaires parlementaires; - Direction du protocole et de l'accueil.

Objectifs et enjeux

- Fournir à M. Ouedraogo le maximum d'information sur le rôle et les ressources à la disposition de l'opposition dans notre système parlementaire.
- Renforcer les relations avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso, l'un des partenaires prioritaires de nos activités de coopération interparlementaire.

Commentaires/conclusions

- Le chef de file de l'opposition et 3e vice-président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso a manifesté beaucoup d'intérêt dans le cadre des séances de travail relativement aux dispositions réglementaires et aux ressources logistiques mises à la disposition de l'opposition dans notre système parlementaire.
- Il a particulièrement apprécié les échanges avec son homologue le 3e vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Gendron, comme lui issu de l'opposition.
- De nombreux documents d'information sur le fonctionnement de notre assemblée lui ont été remis.

Coûts

- **488,00 $**

(2005/06/06)

VISITE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN MONSIEUR KOLAWOLÉ ANTOINE IDJI

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 21 et 22 mars 2005

Participants

- M. Kolawolé Antoine Idji, président de l'Assemblée nationale du Bénin et chef de la délégation;
- M. André Dassoundo, député;
- M. Emmanuel Golou, député;
- M. Dominique Houngninou, député;
- M. Pascal Amoussou Agbo-Kpongbey, directeur de cabinet du président;
- M. Fiacre Adonon, chargé de protocole du président;
- M. Serge Adegnika, aide de camp du président;
- Son Excellence M. Francis Loko, ambassadeur du Bénin au Canada;
- M. Rémi Bourgault, coordonnateur de la visite, Parlement du Canada;
- M. Gilles Pageau, responsable du service de la coopération interparlementaire.

Contexte

- Le président de l'Assemblée nationale du Bénin, monsieur Kolawolé Antoine IDJI, a effectué une visite officielle au Canada, du 20 au 26 mars, à l'invitation de son homologue canadien, M. Peter Milliken.
- Il a fait état de son intérêt de visiter l'Assemblée nationale du Québec avant son séjour à Ottawa, et plus particulièrement, il a formulé le souhait de rencontrer le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet.
- Le Bénin est actuellement le principal pays de l'Afrique francophone avec lequel l'Assemblée nationale du Québec entretient des liens de coopération interparlementaire.

Thèmes

- Activités de coopération entre les deux assemblées.
- Déroulement des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale.

Objectif et enjeu

- Renforcer les relations avec l'Assemblée nationale du Bénin, l'un des partenaires prioritaires de nos activités de coopération interparlementaire.

Commentaire/conclusion

- Le président IDJI s'est déclaré très satisfait de sa visite à l'Assemblée nationale et a entériné les prochaines étapes de la coopération bilatérale en matière parlementaire.

Coûts

- **3 503,00 $**

(2005/06/06)